

Comité 2FOPEN-JS-74

A adresser au responsable de votre antenne

ou
Club MGEN/CAF
17 rue du Mont Blanc
74000 Annecy



LICENCE MGEN / 2FOPEN-JS
SAISON 2014 - 2015

Avez-vous déjà été licencié(e) de la 2FOPEN-JS ? OUI NON

N° licence :

IDENTIFICATION DU LICENCIÉ MGEN / 2FOPEN-JS

CIVILITE : Madame Monsieur NOM (en majuscules) :

SEXE : PRENOM :

ADRESSE : ADRESSE SUITE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : TELEPHONE PORTABLE :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE MAIL :

INFORMATIONS ADHÉRENT

LICENCE FFG : OUI NON N°licence : LICENCE AUTRE FEDERATION : OUI NON

Nom Fédération : N°licence :

ASSURANCE : IDC de base IDC renforcée (IA SPORT +) SANS ASSURANCE

CATEGORIE : Membre Retraité MGEN TYPE DE LICENCE : Praticant Dirigeant
 Temporaire (2 jours)

ACTIVITÉS

ACTIVITE 1 : TYPE DE PRATIQUE : Loisir

ACTIVITE 2 : TYPE DE PRATIQUE : Loisir

Je joins au Comité Départemental :

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques organisées par la 2FOPEN-JS

Je choisis ma licence MGEN / 2FOPEN-JS : (cochez la case)

23 € (IDC de base incluse)

34 € (IDC renforcée incluse)

En cas d'accident corporel, la garantie IA Sport + se substituera à la garantie de base incluse dans la licence avec assurance (Facultatif et non nécessaire pour les titulaires d'un contrat PRAXIS)

21 € (RC uniquement)

En cas de sinistre survenant dans le cadre d'activités 2FOPEN-JS (ou USFEN-FP), le licencié devra alors procéder lui-même à sa déclaration.

Chèque de (cochez la case) : 23 € 34 € 21 € à l'ordre de

J'atteste avoir reçu les informations légales concernant les garanties du contrat d'assurance et les règles de fonctionnement

Fait à : Le :

Signature :

INFORMATIONS ASSURANCE MAIF

La Fédération Française Omnisports des Personnels de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports a souscrit auprès de la MAIF, un contrat d'assurance des Risques Autres que les Véhicules à Moteur (RAQVAM collectivités), afin de garantir par le biais de la licence, les activités organisées tant par la Fédération que par les structures qui lui sont affiliées.

Au cours de votre pratique d'activités physiques et sportives, vous encourez deux risques : celui d'être responsable d'un accident et celui d'en être victime. Par le biais de votre licence, vous possédez à cet effet une assurance fédérale en trois volets :

- Assurance de responsabilité civile
- Assurance défense recours
- Assurance Indemnisation des dommages corporels (en option)

Assurance de Responsabilité Civile : Si vous êtes reconnu(e) responsable, la MAIF prend en charge l'indemnisation de la victime. Cette garantie de responsabilité vous est acquise automatiquement avec votre licence (conformément à l'Article I321-1 du Code du Sport). Elle couvre les dommages corporels causés aux tiers (y compris les autres licenciés 2FOPEN-JS), les dommages matériels et les dommages immatériels consécutifs à un accident.

Assurance Défense Recours : Cette garantie, d'ordre juridique, est incluse dans votre licence. Elle s'exerce la plus part du temps, dans le cadre des dommages garantis et comporte la défense pénale. La MAIF prend en charge les frais de défense de l'assuré à concurrence d'une somme généralement précisée aux conditions particulières. En aucun cas l'amende infligée à l'assuré ne peut être garantie si ce dernier est condamné par les tribunaux devant lesquels il est cité. Le recours contre le responsable : la MAIF exerce à ses frais pour le compte de son assuré, le recours contre le responsable de l'accident ; ce recours étant fait soit amiablement soit judiciairement.

Assurance Indemnisation des dommages corporels : Cette garantie strictement personnelle, vous permet de bénéficier de capitaux spécifiques en cas de dommages corporels d'origine accidentelle (ITT, invalidité permanente, décès, compléments en cas de frais médicaux...). La 2FOPEN-JS vous donne par ailleurs (conformément à l'Article I321-6 du Code du Sport), la faculté de souscrire des capitaux plus élevés en fonction de vos besoins personnels (en prenant l'Option IA Sport +).

A COMPLETER ET A SIGNER => A CONSERVER AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Je soussigné(e) (nom, prénom) Date de naissance

Adresse

Atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire aux options « indemnités corporelles de base » et « I.A. Sport+ ».

Je souhaite souscrire la garantie « indemnités corporelles de base »

Je souhaite souscrire la garantie renforcée « I.A. Sport+ » qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence.

Je joins le règlement de la cotisation correspondante pour la saison sportive 2014/2015. J'ai bien noté que la garantie I.A.Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Je ne souhaite pas souscrire ces garanties.

Fait à Le

Signature